

REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

(Articles 2121-10, L 2121-11, L 2121-12 du C.G.

Des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira, **le 12 Mars 2025**

A 18 heures 30, à la Mairie (salle du Conseil)

Affiché, le 6 Mars 2025

Session _____ ordinaire

Convocation

ORDRE DU JOUR :

I - Approbation du procès-verbal de la séance du 28/01/2025

II – Finances

- 1) Approbation des comptes financiers uniques (CFU) 2024
 - a) Commune
 - b) Port de Morin

- 2) Affectations de résultat 2024
 - a) Commune
 - b) Port de Morin

- 3) Vote des taux d'imposition 2025

4) Approbation des Budgets Primitifs 2025

- a) Commune
- b) Port de Morin

III - Gestion Communale

- 1) Validation du choix de l'entreprise pour le dragage du chenal d'entrée du Port de Morin
- 2) Validation de la convention d'action foncière en vue de réaliser un projet de requalification urbaine sur l'Ilot rue Félicité Bévier avec l'EPF
- 3) Validation du plan de financement et sollicitation de la DSIL 2025 pour Création de 4 logements locatifs sur une parcelle communale rue Henri Martin
- 4) Accord-cadre à bons de commande mono-attributaire pour les travaux d'entretien de la voirie communale : Validation de l'offre retenue
- 5) Sydev – Adhésion à un groupement de commande pour « la fourniture et l'achèvement d'énergies »
- 6) Tranche 2 du quartier de la Martinière : Validation des conventions relative à l'effacement du réseau électrique rue de la Martinière, impasse Pasteur, chemin du large et rue de l'Abbé Raymond et les travaux neufs d'éclairage
- 7) Validation du protocole d'échange de parcelles entre Madame Marylène Vincendeau et la Commune : Rue Pierre Mandin
- 8) Colocation solidaire intergénérationnelle en partenariat avec l'association Gabrielle et Léo : désignation de 2 référents communaux
- 9) Demande de remboursement des frais engagés par la commune dans le contentieux du recours PLU par l'association A2B auprès de la Communauté de Communes de l'île de Noirmoutier

IV - Personnel Communal

- 1) Création d'un poste de catégorie C à compter du 1^{er} Juillet 2025 de 3 ans pour exercer les missions d'Adjoint Technique polyvalent
- 2) Création d'un poste de catégorie C à compter du 1^{er} Octobre 2025 de 3 ans pour exercer les missions d'Adjoint Administratif polyvalent
- 3) Avancement de grade par ancienneté : Création d'un poste d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} Classe à compter du 1^{er} Mai 2025
- 4) Avancement de grade par ancienneté : Création d'un poste d'Adjoint Administratif Principal de 2^{ème} Classe à compter du 1^{er} Mai 2025
- 5) Avancement de grade par ancienneté : Création d'un poste de Technicien Principal de 2^{ème} Classe à compter du 1^{er} Mai 2025
- 6) Avancement de grade par ancienneté : Création d'un poste de Rédacteur Principal de 1^{ère} Classe à compter du 1^{er} Mai 2025

V – Informations

- 1) Nouveau conseiller délégué aux fêtes animations / Jeunesse et Sports / Culture depuis le 1^{er}/02/25
- 2) Attribution du commerce vacant Résidence Jacques Oudin situé Place Fouasson
- 3) Point contentieux
- 4) Dossier d'enquête publique sur le permis exclusif de recherche de sables et siliceux marins et des autorisations domaniale et d'ouverture de travaux de recherche pour une durée de 5 ans, accordé au GIE (LGL)
- 5) Délégations du conseil Municipal au Maire
- 6) Rapport annuel 2024 -CIA CDC

Le Maire,
Dominique CHANTOIN

